

Bilan moral du Président, 2 juin 2022

Mesdames messieurs,

Cette Assemblée générale marque la transition entre la création et l'action de notre CPTS.

Il est vrai que notre association est jeune, mais notre CPTS prend de la maturité.

Je vous rappelle que notre association a pour objet le développement de la coordination des professionnels de santé de ville entre eux, et avec les autres acteurs de notre système de santé sur un territoire de 38 communes.

Même si la fin de l'année 2021 se termine par la fermeture du centre de vaccination, qui a permis de mettre en valeur l'exercice coordonné, la CPTS n'a pas arrêté ses actions, bien au contraire.

La mission attractivité se poursuit par un protocole d'accueil des nouveaux soignants et une communication pertinente sur les atouts de notre territoire.

L'analyse du parcours du patient traceur en oncologie est en cours, dont les analyses pourront être notre base de réflexion pour améliorer notre prise en charge.

Nous avons mis en place une offre de rencontres pour les professionnels autour de formations ou d'informations et un calendrier qui a déjà démarré. Cela s'ouvrira sur des thématiques locales et le plus possible pluriprofessionnelles.

Le protocole sur l'insuffisance rénale a été lancé par une soirée d'informations et d'échanges afin d'améliorer le dépistage et la précocité de prise en charge.

La complexité de synthétiser les expertises de chaque professionnel autour de la personne âgée, et d'en proposer un outil ergonomique pour les soignants, rapidement lisible pour les intervenants et efficace pour les acteurs de notre territoire, nous a amené à engager une chargée de mission début avril, mandatée pour ce délicat travail.

La mission la plus complexe par son inadéquation entre l'offre de soin et la demande de la population, est l'accès au médecin traitant. Nous devons acter notre implication sur cette mission, et proposer une solution pour les patients les plus en besoin. Les médecins généralistes font, les chiffres à l'appui, déjà la démarche. Mais l'outil pour valoriser cette mission n'est pas encore mis en place.

Et face à la diminution progressive du nombre de confrères, les médecins généralistes s'organisent pour offrir une solution efficace pour nos patients et ergonomique pour les praticiens. En effet, une solution de permanence de soins non programmés (SNP) est en train de voir le jour. La CPTS mettra à disposition les outils numériques, et le soutien logistique nécessaire.

Et vous savez que depuis le début de l'année, un projet bâtiminaire baptisé Campus est en gestation. Nous sommes en discussion avec les financeurs institutionnels, afin de pouvoir concrétiser ce projet innovant.

Il pourra répondre rapidement aux besoins de beaucoup de missions en termes de logistique: un lieu de rencontre pluriprofessionnel, un lieu pour les SNP, un lieu d'accueil pour nos étudiants et nos stagiaires, et un siège social pour notre communauté.

Je tiens à remercier les établissements sanitaires de leur volonté de créer un lien avec les professionnels de ville, pour améliorer la cohérence de la prise en charge de chacun, autour de nos patients communs.

Et je tiens aussi à remercier les adhérents qui, par leur adhésion, montrent leur volonté à se tourner vers un exercice coordonné. Je sais que certaines professions n'y trouvent pas encore leur place. Mais il nous faut du temps et de la patience pour assembler toutes les pièces de ce puzzle.

Je termine ce premier mandat de président et j'en profite pour remercier le conseil d'administration constitué des membres fondateurs, pour son engagement, sa confiance et la richesse de nos échanges, qui ont permis à notre CPTS d'être celle qu'elle est aujourd'hui et dont, collectivement, nous pouvons être fiers.

Jérémy Cloitre-Chabert

Président de la CPTS Synapse Comtat Vénaisin